

Fiche de poste : **Aide-soignant(e)**

Service : **Unité de Soins Continus / Unité de Médecine Post Urgences**

Année 2022

Métier : Aide-soignant(e) de service

U. F. : Unité de Soins Continus

Poste : de nuit **ETP** : Temps plein

Temps partiel

Textes de références

- Décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 relatif à la formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture
- Arrêté du 22 juillet 1994 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante et au certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaires de puériculture
- Circulaire DGS/PS3/DH/FH1 n°96-31 relatif au rôle et aux missions des aides-soignantes et des auxiliaires de puéricultures dans les établissements hospitaliers
- Décret n°2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- Arrêté du 11 mars 1997 modifiant l'arrêté du 22 juillet 1994 relatif au Diplôme d'Aptitude Professionnel d'Aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- Arrêté du 13 avril 2001 modifiant l'arrêté du 22 juillet 1994 relatif au diplôme d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- Charte du patient hospitalisé, circulaire DGS/DH n°95-22 du 6 mai 1995

Définition de la profession

- Contribue à la prise en charge des patients par des soins d'hygiène et de confort dans un service de médecine, de soins continus + plateau technique
- Assure des soins par délégation et en collaboration avec l'infirmière
- Assure un rôle éducatif et préventif
- Collabore à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne hospitalisée et du linge
- Aller aider aux urgences en cas de sortie SMUR si besoin

L'équipe paramédicale

- 1 cadre de santé à 50%
- 5,80 ETP IDE jour
- 6 ETP IDE nuit
- 5 ETP AS jour
- 3 ETP AS nuit

Activités et responsabilité

Travailler en binôme sous la responsabilité de l'IDE

- Accueillir et installer les patients
- Identifier les différents paramètres vitaux
- Observer et recueillir les données relatives à l'état clinique du patient
- Travailler en binôme sous la responsabilité des IDE d'USC et d'UMPU
- Assurer l'ensemble des soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être, préventifs et curatifs (prévention d'escarres, aide à la mobilisation notamment des patients scopés)
- Aider les infirmières pour les prélèvements biologiques (diurèse, analyse d'urine, coproculture...)
- Surveiller les restrictions hydriques
- Participer à la surveillance des signes spécifiques des maladies cardio-vasculaires (œdèmes des membres inférieurs, essoufflement, hématome d'un point de ponction après coronarographie...)
- Assurer le brancardage des patients si besoin
- Participer à l'accompagnement des patients en fin de vie ou lors d'arrêt thérapeutique
- Participer aux transmissions écrites et orales du dossier de soins (relève) : transmissions ciblées
- Participer à la gestion courante et prévisionnelle du matériel, à son entretien et à sa désinfection
- Participer à l'hygiène hospitalière, à l'environnement des personnes soignées
- Recevoir et donner aux personnes soignées et à leur famille des informations en rapport avec sa fonction
- Aller aux urgences si besoin en cas de sorties SMUR
- Aider ses collègues des autres services du court séjour en fonction de la charge de travail dans l'unité de soins continus et de médecine post-urgences.

Relations

Travaille sous l'autorité hiérarchique :

- Hiérarchiques :
 - Du Directeur de l'établissement
 - Du Directeur des Soins
 - Du Cadre Supérieur de Santé
 - Du Cadre de Santé du service
- Relations internes :
 - Avec toute l'équipe soignante (IDE, médecins, interne...) et l'équipe des urgences
- Relations externes :
 - Avec tous les services prestataires (radiologie, scanner, plateaux techniques, services techniques et généraux)

Compétences requises

Connaissances :

- Bases d'anatomo-pathologie et pathologie du système cardio-vasculaire
- Protocoles d'hygiène
- Formation aux gestes d'urgence
- Régimes alimentaires liés aux pathologies rencontrées dans l'unité.
- Aptitude à travailler en équipe en collaboration avec l'infirmière et sous sa responsabilité, et avec les différents intervenants du service
- Sens de l'accueil et respect des patients et de leur famille
- Tact, discrétion, patience et capacité d'écoute envers les patients atteints de pathologie grave, en fin de vie : sens de la relation d'aide et de la communication
- Capacité à repérer les priorités et les urgences
- Capacité à transmettre les observations orales et écrites ciblées et significatives

Conditions de travail

Quotité de temps de travail : 100%

Amplitude horaire : 12h de nuit

Type de roulement :

- Roulement sur 3 semaines
- Repos variables
- 26 CA + 11 F + 2 CA hors saison

Organisation de travail : 2 IDE de nuits en 12 heures (20h/8h) et 1 AS de nuit en 12h (20h/8h)

L'AS s'organise avec les IDE pour les aider lors des changes, des soins spécifiques pour les patients d'USC et les patients d'UMPU.